



Occitanie
Biodiversité
Agence régionale



RAPPORT D'ACTIVITÉ



ARB Occitanie,
au service de la biodiversité
et de ses acteurs

2022

SOMMAIRE



01

L'AGENCE

p. 7

La coopération, fondement
du fonctionnement de l'ARB Occitanie

p. 8

Une équipe renforcée et restructurée

p.11

Crédits photographiques : S. Baudouin-SMCG // ARB Occitanie // B. Ferrari- OFB // A. Bertrand // JP. Dhont- Gard Nature // JY. Bartolich- GOR // GRAINE Occitanie // O. Jupille- PNP // Tristan Rouyer-IFREMER

Editeur : ARB Occitanie – Hôtel de Région – 201 avenue de la Pompignane – 34064 Montpellier Cedex 02

Directeur de la publication : Simon Woodsworth

Directrice de l'édition : Bénédicte Goffre





02

LES MISSIONS

p.13

PARTIE 1 //

Valorisation de la connaissance
et mobilisation citoyenne

p.14

PARTIE 2 //

Mise en réseau des acteurs

p.24

PARTIE 3 //

Accompagnement des
porteurs de projets

p.32

LEVIERS D' ACTIONS TRANSVERSAUX

p.50

LE BILAN FINANCIER

p.52



Chères et chers partenaires

Cela fait tout juste un an que la Présidence de l'ARB Occitanie a été renouvelée, et nous mesurons, chaque jour un peu plus, la responsabilité qui est la nôtre et les attentes que nous suscitons. Nous commencerons donc par remercier et féliciter toute l'équipe de notre agence, équipe très compétente et très motivée. Ces hommes et ces femmes mettent tout leur cœur et leur expertise à l'ouvrage. Nous sommes conscients que leur charge de travail est exponentielle et parfois excessive, aussi nous les remercions pour leur dévouement et leur engagement au service de la biodiversité qui reste un enjeu majeur de la transition écologique de notre mode de développement.

Sous l'égide de la gouvernance de l'ARB, l'année 2022 a été l'occasion d'impulser la prise en charge du sujet de la « transition agroécologique » en transversalité des missions de l'ARB. Une cartographie du réseau d'acteurs impliqués a été réalisée et un projet d'animation de ces derniers proposé dans le cadre du Life BIODIV'France porté par l'OFB. En parallèle, des ateliers d'échanges d'expériences autour des pratiques agroécologiques ont été menés au sein du réseau des gestionnaires d'espaces naturels. La prise en charge de ce sujet par l'ARB est d'autant plus à souligner qu'il s'inscrit dans la droite ligne des recommandations issues des rapports successifs du GIEC/IPBES, mais aussi comme réponse aux constats désormais quotidiens des impacts des changements climatiques, au premier rang desquels celui de la raréfaction de la ressource en eau à l'origine de toute la biodiversité !

L'année 2022 a également été marquée par l'implication de l'équipe de l'ARB dans le « Salon AdNatura » qui accueillait en parallèle les assises régionales de la biodiversité autour de la thématique des « sols vivants » et le 2ème forum des acteurs de l'ARB. Cet événement a été couronné d'un franc succès, tant de l'avis des acteurs de sa mise en œuvre, que de celui des divers publics venus aux multiples rendez-vous proposés autour des stands, table-rondes et conférences thématiques.

Par ailleurs, le pilotage institutionnel du 1er plan d'actions territorialisé de la stratégie des aires protégées a été assuré par la DREAL et la Région. L'ARB a apporté son appui technique pour mener à bien la concertation régionale avec les multiples acteurs impliqués. Le travail réalisé a été évalué et consolidé par diverses instances régionales, tels que le CRB et le CSRPN, avant d'être validé au niveau préfectoral.

Pour terminer, soulignons que ces focales éditoriales ne doivent pas masquer la « qualité quantitative » du travail réalisé par l'équipe de l'ARB tout au long de l'année sur l'ensemble de ses missions. En lien avec la Région et l'OFB, l'équipe s'est également mobilisée en fin d'année pour élaborer une feuille de route, pour la première fois triennale, qui a été validée par le conseil d'administration.

Gageons que ce rapport, riche d'exemples d'actions menées en faveur de la biodiversité, soit inspirant pour enrayer son érosion !

Zina Bourguet

Présidente de l'ARB Occitanie

Hervé Bluhm

Vice-Président de l'ARB Occitanie

L'AGENCE

UN OUTIL CONÇU PAR LES ACTEURS
ET POUR LES ACTEURS DE LA
BIODIVERSITÉ

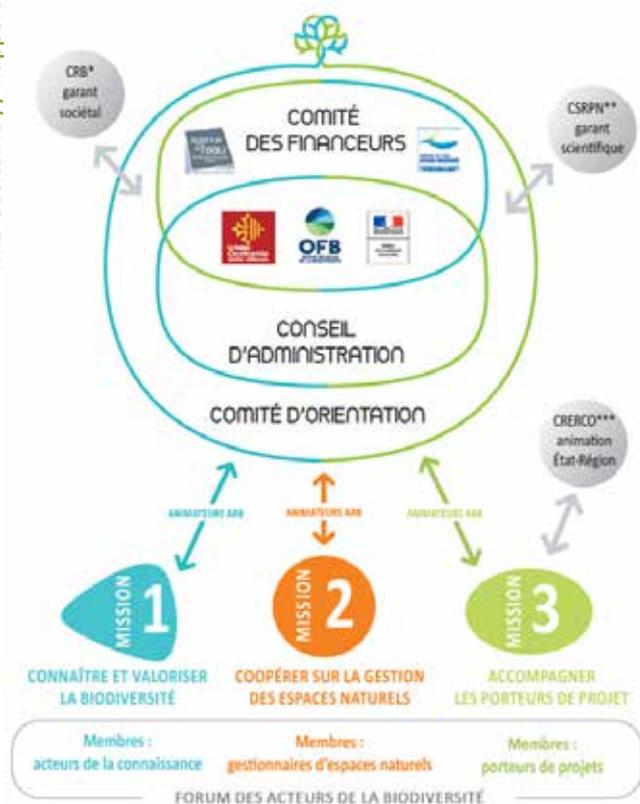




La coopération, fondement du fonctionnement de l'ARB Occitanie

Avec la levée progressive des contraintes liées à la crise sanitaire, l'année 2022 s'est révélée plus propice à des interactions directes, vécues sans écrans interposés. Aussi, l'ARB a eu le plaisir de pouvoir convoquer, au moins en bonne partie, la réunion de ses instances de gouvernance en présentiel et a pu faire jouer pleinement sa vocation de plateforme de collaboration : échanger pour mieux se comprendre, collaborer pour mieux préserver la biodiversité en région.

Ce fut notamment le cas à l'occasion de notre Forum des acteurs, tenu en octobre 2022, dans le contexte partenarial d'AdNatura, premier salon national des professionnels de l'écologie et de la biodiversité. Entre la réunion des groupes-projets liés respectivement à la valorisation de la connaissance et à la coopération sur la gestion des espaces naturels, une grande table-ronde dédiée aux contributions de la science et de la culture à la préservation de la nature, une conférence de presse sur l'action de l'ARB et de nombreux temps d'échanges avec nos partenaires, cette séquence fut une belle expression de cette coopération vécue (quasiment) sans filtre en 2022.



C'EST AINSI QUE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION S'EST RÉUNI À 3 REPRIS :

📍 Le 14 février, en visio

📍 Le 10 juin, à Narbonne

📍 Le 14 novembre, à Sète

Conseil d'administration

Quatre sessions du Conseil d'administration ont pu se tenir en 2022 :

La première, tenue le 14 février, a permis, au-delà de la validation des documents budgétaires réglementaires, de présenter aux administrateurs des éléments du programme d'actions pour l'année, mais également de permettre la reconduction des personnels contractuels sur poste permanent.

La deuxième, tenue en mars, a consisté en une consultation dématérialisée pour autoriser la mise en œuvre d'une mission d'assistance à l'Etat et à la Région dans la concertation régionale relative à la territorialisation de la stratégie aires protégées.

La troisième, tenue le 10 juin à Narbonne, a marqué la reprise des échanges en présentiel et a notamment permis la reconduction du mandat exercé par la direction, l'adoption de la convention passé

avec le Centre de formations des maires et élus locaux de l'Hérault et la validation d'un budget supplémentaire pour l'action de l'ARB sur l'exercice 2022.

Enfin, la quatrième, en date du 14 novembre à Sète, qui a permis d'adopter la liste des lauréats Territoires Engagés pour la Nature Occitanie 2022 ainsi que d'autoriser la signature de plusieurs conventions (convention régionale de coopération entre pouvoirs adjudicateurs, conventions avec les associations CoSciences et FReDD ainsi qu'avec le groupe BRL). Cette réunion a par ailleurs marqué l'ouverture du premier séminaire national des ARB, accueilli les 14 et 15 novembre 2022 également à Sète.



Réunion du Comité d'orientation à Saint-Bauzille-de-Montmel



LE COMITÉ D'ORIENTATION S'EST ÉGALEMENT RÉUNI :

📍 Le 24 mai
à Saint-Bauzille-de-Montmel

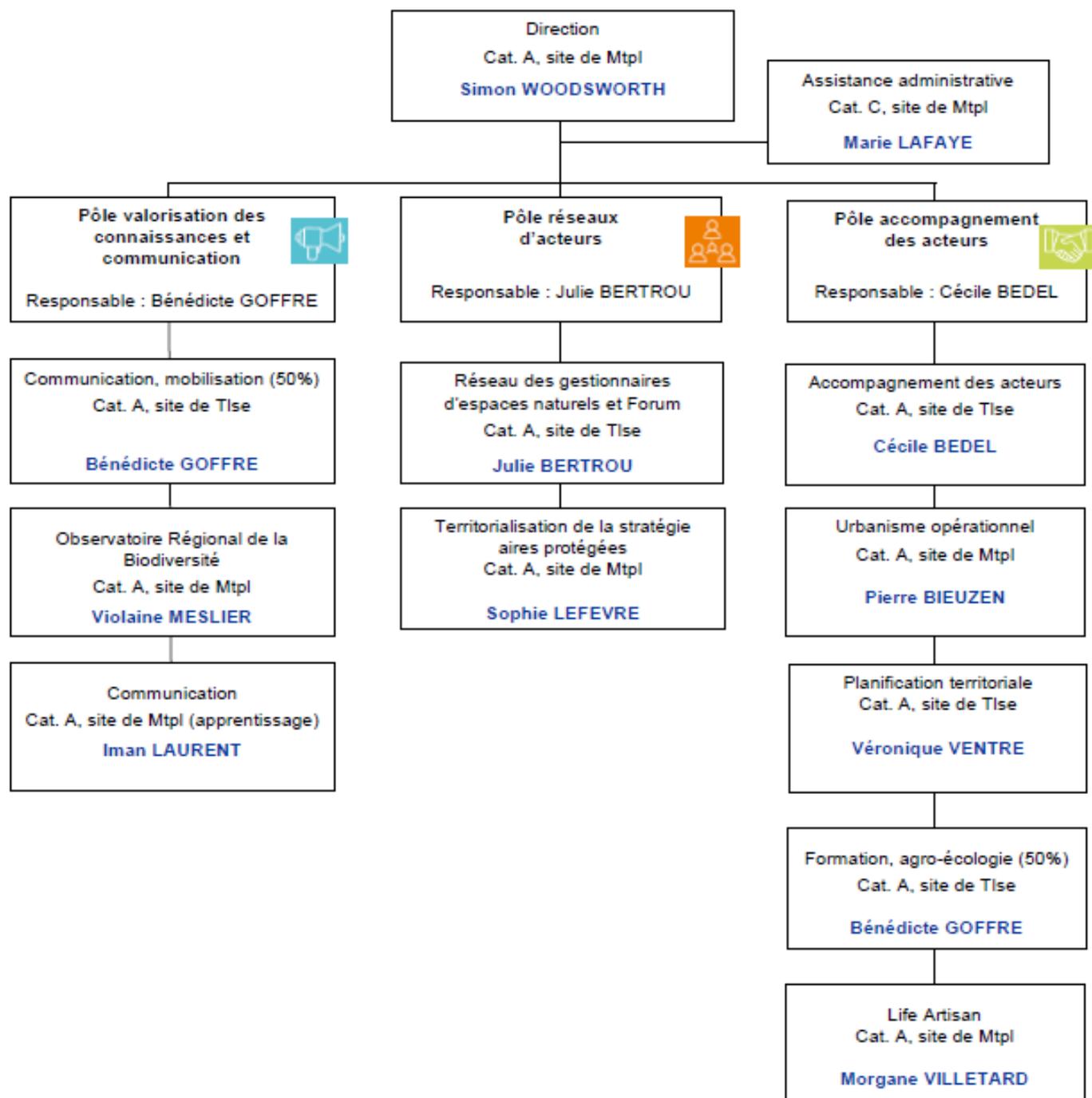
📍 Le 26 septembre
à Foix

Comité d'orientation

Le format des sorties nature ayant particulièrement été apprécié en 2021, afin de retrouver le plaisir de rencontres collectives en extérieur, immergés dans notre contexte naturel qui nous est si cher, le Comité d'orientation a pu se réunir à nouveau en 2022 sous cette forme. C'est ainsi que le 24 mai le Comité d'orientation s'est réuni dans la commune de Saint-Bauzille-de-Montmel (Hérault), afin d'aborder les actions de préservation de la biodiversité dans le contexte de petites communes rurales présentant de forts enjeux de conservation. Cette rencontre a notamment été l'occasion d'aborder la question des continuités écologiques et des fonctions écologiques des territoires, de la relation aux acteurs locaux (citoyens engagés, acteurs cynégétiques, etc.) mais aussi de la préservation des espèces menacées, avec la présence de l'Aigle de Bonelli sur le secteur – un individu du couple nichant sur le Puech des Mourgues a d'ailleurs salué le groupe au moment-même où la question de la préservation de son habitat était abordée sur site par le ComOr !

Une seconde réunion du Comité d'orientation s'est tenue le 26 septembre, sur le secteur de Foix (Ariège), sur la thématique de la transition agroécologique, en réponse à la volonté forte de la Présidente d'appuyer les travaux de l'ARB dans ce sujet. Ce fut notamment l'occasion de faire le point sur les initiatives de coopération menées en région, les modalités de leur soutien mais aussi l'identification des conditions de leur réussite (ou de leur échec) et les lacunes ou défis que l'on doit encore investir collectivement. L'interaction entre structures naturalistes et organisations professionnels s'est révélée particulièrement fertile et donne à l'ARB de belles pistes pour les actions à mener dans les années à venir, notamment dans le cadre du projet de Life « Strategic Nature » qui comportera des actions concrètes sur cette thématique essentielle à la préservation de la biodiversité régionale.

L'organigramme de l'ARB Occitanie au 31 décembre 2022



Une équipe renforcée et restructurée



Un nouvel agent est venu renforcer l'équipe de l'ARB Occitanie : Iman Laurent

L'équipe ARB a précisé son organisation en 2022, en dédiant désormais un poste complet au portage de l'Observatoire régional de la biodiversité, en identifiant plus explicitement la mission dédiée à la communication et en clarifiant les missions de plusieurs chargés de projet, notamment ceux en charge de l'accompagnement des acteurs.

2022 a notamment été marquée par l'arrivée dans les services de l'ARB d'Iman Laurent, en contrat d'apprentissage, sur des fonctions de chargée de communication. Iman a suivi notamment la finalisation du nouveau site web de l'ARB (qui sera dévoilé très prochainement en 2023), a pu accompagner la mise en musique de la stratégie de communication de l'ARB ainsi que renforcer très nettement la présence de l'ARB sur les réseaux sociaux. Iman a également accompagné avec un succès très notable la communication de l'ARB autour du Salon AdNatura, avec la première conférence de presse de l'ARB et de nombreuses relations media.



2022 se clôt sur une image positive, celle d'un monde qui commence à retrouver ses marques après des années lourdement impactées par la crise sanitaire. Gageons au passage que le monde d'après ait appris des errances du monde d'avant, si tant est que l'humanité sache lier savoir et mémoire, accorder espérance et résilience, coupler liberté et responsabilité.

Si l'ARB s'est surinvestie pour ne jamais laisser retomber les coopérations nécessaires à une meilleure prise en compte de la biodiversité, l'année 2022 a permis d'incarner plus aisément la rencontre et l'échange, support de la plateforme de collaboration que doit constituer l'ARB.

Plusieurs avancées substantielles doivent être mises en avant dans cette perspective : la diffusion des indicateurs de l'ORB qui a clairement changé de dimension, l'appui à la concertation autour de la territorialisation de la stratégie aires protégées, le développement consistant des actions de formation, la seconde année de mise en œuvre des actions de mobilisation citoyenne menées avec le GRAINE, la relance de la Communauté régionale ERC Occitanie, le renforcement de l'animation relatif à l'extinction de l'éclairage public ou à la planification intégrée, le développement consistant de nos outils de communication, la projection pour les actions du projet de Life Strategic Nature, etc.

Une fierté toute particulière réside dans l'accueil en Occitanie du premier séminaire national des ARB en novembre 2022 : après avoir été le 1er établissement public de coopération officiellement créé en France, après avoir accompagné l'émergence de nombre de structures similaires, l'ARB Occitanie continue de constituer, aux côtés de ses co-fondateurs Région et OFB, une institution d'appui à l'innovation, reconnue et sollicitée pour sa capacité d'accompagnement au changement.

Une nouvelle fois, je tiens à remercier l'ensemble des agents de l'établissement pour leur investissement sans faille au profit d'une cause qui nous dépasse tous, qui fait appel à notre esprit de solidarité et qui renouvelle sans cesse notre exigence de coopération !

Simon Woodsworth
Directeur de l'ARB Occitanie



LES MISSIONS

L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ : GÉNÉRER ET SOUTENIR
DES COOPÉRATIONS AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ EN RÉGION !





MISSION
1

Valorisation

de la connaissance
et mobilisation
citoyenne

01// L'Observatoire Régional de la Biodiversité Occitanie

Une gouvernance installée

L'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB) dispose d'une gouvernance propre destinée à renforcer l'implication des acteurs et participer collectivement à la conception d'un outil au service du territoire régional. Si le groupe-projet correspond à l'organe de concertation, le bureau de l'ORB représente l'entité décisionnelle et stratégique. Enfin les groupes de travail valident en interne les productions facilitant ainsi leur diffusion et leur communication.

- **Le groupe projet «Connaître et valoriser la biodiversité»**

Le groupe-projet est réuni une fois par an pour discuter des actions engagées au cours de l'année et valider la feuille de route de l'ORB pour l'année suivante. Il s'agit également d'un moment privilégié pour faire remonter les attentes et proposer de nouvelles orientations. En 2022, la réunion du groupe-projet s'est tenue lors de la première édition du salon Ad Natura, le salon national des professionnels de l'écologie et de la biodiversité, le 28 octobre en présence d'une quarantaine de participants.

Ainsi ce fut l'occasion pour les acteurs présents de faire remonter le besoin de renforcer les liens avec les territoires dans le but de prendre connaissance des indicateurs élaborés par l'ORB et faciliter leur appropriation.

- **Le bureau de l'ORB**

Renouvelé tous les ans, le bureau de l'ORB est composé de personnes volontaires souhaitant contribuer au fonctionnement de l'observatoire. En 2022, il été constitué de 7 personnes représentant les structures suivantes : CEN Occitanie, le Comité régional de la randonnée pédestre, la DREAL, le CSRPN, le Conservatoire botanique national Méditerranée, la Fédération des chasseurs d'Occitanie.

Au cours de l'année, le bureau s'est réuni à deux reprises au cours desquelles il a pu discuter de la méthodologie à privilégier en matière de communication sur les travaux de l'observatoire ainsi que des pistes à privilégier en ce qui concerne la priorisation de thématiques ou d'indicateurs.

- **Les groupes de travail**

Selon les thématiques abordées, des groupes de travail se constituent.

Actuellement, il existe un groupe de travail « Les chiffres clés de la biodiversité » qui depuis 3 ans a impulsé des travaux sur des indicateurs d'Etat, de Pression et de Réponse avec pour objectif de disposer d'informations générales sur l'état de la biodiversité en Occitanie.

En 2022 le GT « Les chiffres clés de la biodiversité » s'est réuni à deux reprises pour suivre l'état de l'avancement des indicateurs.

A partir des sujets initiés et des orientations prises collectivement, l'ORB a investi d'autres thématiques avec la création de nouveaux groupes de travail autour des milieux marins et des vieilles forêts.

Les productions de l'ORB

• Indicateurs finalisés

Les productions de l'ORB correspondent aux indicateurs mis à disposition du grand public et des décideurs.

Chaque indicateur est le fruit d'un travail collectif avec les acteurs et d'une expertise pour l'analyse des résultats. L'élaboration d'un indicateur est donc une entreprise longue qui nécessite plusieurs mois de travail. La finalisation prend la forme d'une fiche téléchargeable dans laquelle des informations techniques et cartographiques permettent d'apporter des éléments d'éclairage.

En 2022, grâce au groupe de travail « Les chiffres clés de la biodiversité », ce sont 9 indicateurs qui ont été diffusés. Parmi les plus gros travaux de l'année, on notera la production des indicateurs de connaissance sur l'état de la faune en Occitanie : oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens, papillons de jours et odonates. Ces derniers ont été présentés au CSRPN avant d'être publiés.

Fin 2022, ce sont ainsi 16 indicateurs (8 indicateurs Etat, 4 indicateurs de pression, 8 indicateurs de réponse) qui sont disponibles sur le site internet de l'ARB Occitanie.

• Travaux en cours

1. Espèces : L'état des lieux de la biodiversité en Occitanie s'enrichit progressivement par l'intégration de nouveaux groupes taxonomiques. Ainsi deux indicateurs sur les poissons sont en cours de réalisation de même que des indicateurs de pressions axés sur les espèces exotiques envahissantes (faune et flore). Si l'état des connaissances sur la faune et la flore a été l'un des principaux sujets développés ces trois dernières années, l'année 2022 marque un tournant avec l'élaboration d'indicateurs de tendance. En effet une dizaine d'indicateurs de tendance sur les oiseaux sont en cours. Ce travail n'aurait pas été possible sans l'expertise et l'implication du Groupe Ornithologique du Roussillon et ses partenaires (LPO).

2. Milieux naturels : L'enjeu pour l'ORB est également d'avoir ce même niveau de connaissance pour les milieux naturels et plus particulièrement les milieux à enjeux. Ainsi sur les vieilles forêts des travaux sont en cours pour réaliser un indicateur d'état de la situation des vieilles forêts en Occitanie mais également un indicateur de pression destiné à identifier les niveaux de risques liés à un manque protection ou encore un indicateur de réponse.

Les milieux marins et leur préservation constituent une priorité qui a poussée l'observatoire à investir le sujet et identifier un certain nombre d'indicateurs destinés à proposer une vision synthétique sur la situation de la biodiversité marine. Ainsi au cours de l'année, l'objectif était d'identifier un pool d'indicateurs issus de la Directive cadre stratégie des milieux marins capables d'apporter des éléments d'éclairage sur les enjeux dans le Golfe du Lion tout en étant accessible au grand public.



Faucon crécerelle



Biodiversité marine

Participation aux réseaux de la connaissance et de sa valorisation

- **Suivi des projets d'acquisition de connaissance**

Les travaux de l'ORB s'intègrent avant tout dans une démarche de valorisation de la connaissance et s'appuient sur les projets menés sur le territoire par les acteurs de la biodiversité. Pour cela, l'ARB s'attache à participer aux comités de pilotage de différents programmes d'acquisition de la connaissance, comme :

- Stratégie régionale relative aux espèces exotiques envahissantes faune, portée par le Conservatoire d'Espaces naturels d'Occitanie,
- Le programme Biodiv d'Occ, porté par l'Union Régionale des CPIE et Tela Botanisation de l'état et du fonctionnement de la trame turquoise, porté par le Conservatoire Botanique National méditerranéen,

Ainsi en fonction des données disponibles, des indicateurs peuvent être coconstruits et valoriser les actions des partenaires.

Par ailleurs en 2022, la Région a relancé l'appel à projet « Amélioration et valorisation des connaissances sur la Biodiversité en Occitanie » pour lequel l'ARB fait partie du comité de sélection.

- **Participation au réseau national des observatoires territoriaux**

L'ORB a participé également aux différentes réunions organisées par le réseau national des observatoires de la biodiversité, piloté par l'OFB. Retours d'expériences, méthodologie, fonctionnement sont autant d'aspects abordés et partagés entre les observatoires de la biodiversité.

- **Participation et valorisation du Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP)**

L'ORB est partie prenante du comité technique du SINP en sa qualité de valorisation des données. Il est établi que l'observatoire élabore des indicateurs faune flore sur la base des données disponibles dans le SINP.



Plaine agricole en Haute-Garonne

Communication de l'ORB

Les actions de communication de l'ORB ont pour objectif de faire connaître les indicateurs dans le but sensibiliser aux enjeux sur la biodiversité. Par ailleurs en tant qu'outil relativement récent, l'observatoire doit encore se faire connaître.

- **Webinaire « Observatoire régional de la biodiversité, de l'état de la biodiversité au passage à l'action »**

Organisé le 23 mai, dans le cadre d'un cycle de webinaire dédié à la connaissance sur la biodiversité en Occitanie, cette présentation sur l'ORB est venue clôturer la thématique. En effet, le 1er webinaire était consacré au SINP et à la centralisation des données faune flore, le second à l'outil BiOccitanie, une plateforme destinée aux porteurs de projets ayant recours aux données naturalistes et enfin l'observatoire, outil de valorisation des connaissances sur la biodiversité.

Ce sont près de 100 personnes qui ont assisté à la présentation.

- **Diffusion des outils de communication**

Les deux outils de communication élaboré en 2021, le Panorama de la biodiversité et le Poster « la biodiversité en Occitanie » ont été envoyés à l'ensemble des espaces protégés accueillants du public ainsi qu'aux maisons de Région.

- **Communication et valorisation des acteurs**

Lors du salon Ad Natura, un temps presse a été organisé le jeudi 27 octobre pour mettre en avant plusieurs actualités de l'ARB Occitanie dont celui de l'observatoire. L'occasion de valoriser le travail sur les indicateurs naturalistes et apporter les chiffres clés relatifs à la faune.



02//

La mobilisation citoyenne

La montée en puissance du projet « Mobilisation citoyenne & biodiversité » dans le cadre du partenariat avec GRAINE Occitanie.

L'année 2022 a permis de consolider la démarche du projet « Mobilisation citoyenne & biodiversité » lancé en 2020 dans le cadre d'un partenariat avec le GRAINE Occitanie.

Les enjeux pour cette deuxième année du projet étaient de renforcer le groupe de travail mis en place en 2021 à travers l'accueil de nouvelles associations tout en optimisant l'affectation des ressources financières disponibles.

Les actions mises en œuvre en 2022 se sont largement appuyées sur les expérimentations et les outils développés en 2021. Un accent particulier a été mis sur la démarche d'évaluation devant permettre de faire le bilan et tirer les enseignements des trois années du projet.

Suite à un nouvel appel à participation auprès des membres du réseau GRAINE, le groupe de travail a été élargi à 6 nouvelles associations, portant le nombre total de structures participantes à 14. Deux associations de la promotion 2021 ont en fait souhaité ne pas poursuivre le projet en 2022 et une association a rejoint la promotion 2022 du fait d'un changement de salarié au sein de la structure.

L'étape d'analyse de pratiques professionnelles s'est déroulée avec l'appui de l'Institut Agro, antenne de Florac, le 17 et 18 février 2022. Ces deux journées, qui ont pu se dérouler en présentiel, ont permis aux membres du groupe de travail de faire connaissance, de questionner collectivement la méthode d'analyse de pratique et de se projeter sur les enjeux liés au projet.

Comme en 2021, il a été proposé de mettre en place à une formation professionnelle, financée dans le cadre des opérateurs de compétences des membres du groupe de travail. Cette formation s'est déroulée en présentiel sur 3 jours du 6 au 8 avril 2022. Les mêmes formateurs de l'Ifrée qu'en 2021 ont été mobilisés pour construire le déroulé pédagogique et animer la formation.

Les contenus ont été construits sur la base d'une enquête auprès des participants ainsi que des fiches de conception de la promotion 2021 et des éléments fournis dans la candidature de la promotion 2022.

La formation a ainsi permis de proposer en parallèle un niveau « approfondissement » et un niveau « découverte » adaptés à chaque promotion mais également des temps en commun.

À l'issue de 3 journées une évaluation « à chaud » puis une évaluation « à froid » ont été mises en place puis analysées à l'occasion d'une réunion de bilan et de mise en perspective.

Il est à noter que l'étape suivante d'évaluation de ces expérimentations n'a pu aboutir en 2021 mais sera poursuivie et approfondie au cours de l'année 2022.

La formation a ainsi permis de proposer en parallèle un niveau « approfondissement » et un niveau « découverte » adaptés à chaque promotion mais également des temps en commun.

À l'issue de 3 journées une évaluation « à chaud » puis une évaluation « à froid » ont été mises en place puis analysées à l'occasion d'une réunion de bilan et de mise en perspective.



Formation du groupe de travail «mobilisation citoyenne & biodiversité» par l'Ifrée

Afin d'accompagner les membres du groupe de travail dans la phase d'expérimentation, des temps de travail ont été formalisés entre un binôme promotion 2021-promotion 2022 et un ou deux membres de l'équipe projet GRAINE-ARB.

Cet accompagnement a permis d'ajuster et d'élaborer les fiches de conception, et ainsi de développer considérablement le nombre d'expérimentations en vis-à-vis pédagogique. Ce sont ainsi près de 80 expérimentations qui ont été menées en 2022 réparties sur près de 65 jours de travail.

Par ailleurs la démarche d'évaluation de ces expérimentations a pu être formalisée, fruit d'un travail de capitalisation des retours des membres du groupe de travail et d'échanges avec l'Ifrée. Un document de cadrage a été rédigé afin de donner des repères communs à l'ensemble des participants sur différentes notions et étapes de la démarche d'évaluation. Celle-ci s'est appuyée à la fois sur une évaluation « à froid », sur la base d'un questionnaire post expéri-

mentation renseigné par les membres du groupe de travail et sur une évaluation « à chaud » auprès du public présent lors du vis-à-vis pédagogique.

Si plus de la moitié des expérimentations a fait l'objet d'une évaluation « à froid », les membres du groupe de travail ont eu plus de difficulté à s'emparer de l'évaluation « à chaud ». Afin de renforcer les connaissances des membres du groupe de travail et de bénéficier de retours d'expérience un cycle de webinaires a été proposé aux membres du groupe de travail.

Afin de renforcer les connaissances des membres du groupe de travail et de bénéficier de retours d'expérience un cycle de webinaires a été proposé aux membres du groupe de travail.

Toutefois, sur les trois webinaires initialement envisagés, un seul a pu être mis en place au regard de la disponibilité des membres du groupe de travail. Ce webinaire a permis de présenter l'outil MOOC dans une démarche de mobilisation citoyenne à travers l'exemple du MOOC Life Natur'Adapat présenté par l'association Téla Botanica.

Enfin l'année 2022 a permis de lancer la réflexion avec les membres du Comité de pilotage sur les modalités de capitalisation et de diffusion des résultats du projet à travers un atelier prospectif. Celui-ci a permis de retenir l'élaboration d'un dossier-ressource et l'organisation de rencontres régionales « mobilisation citoyenne et biodiversité » en 2023.



Groupe de travail «mobilisation citoyenne & biodiversité»

03//

La communication

L'élaboration de la stratégie de communication de l'ARB Occitanie.

L'année 2022 a permis l'élaboration de la stratégie de communication de l'agence, grâce à l'appui d'un stage de Master 1 « Marketing, Innovation et Territoires » de l'Université de Montpellier.

Cette stratégie autour de :

- l'identité et le positionnement de l'ARB Occitanie : valeurs de l'agence, cibles et messages-clés,
- les objectifs de la stratégie de communication,
- les outils de communication.

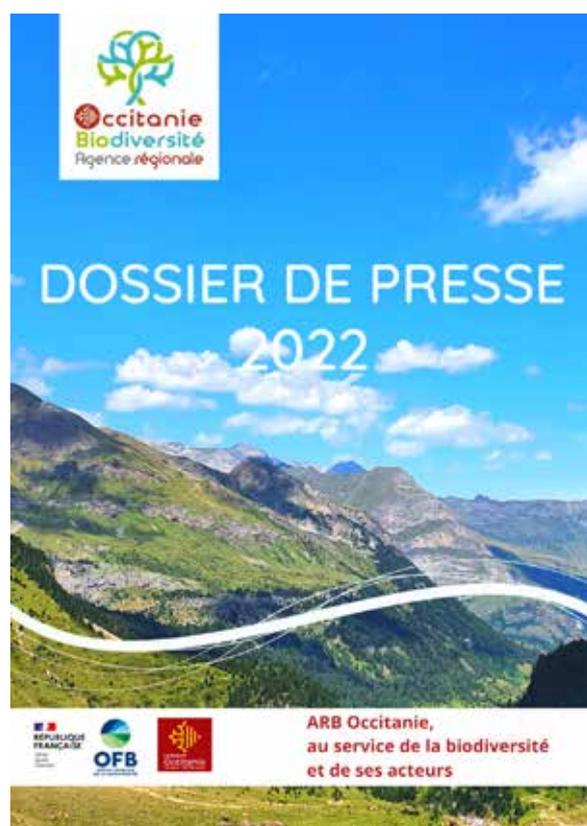
La stratégie de communication a fait l'objet d'une présentation au Comité d'orientation en septembre 2022 puis au Conseil d'administration au mois de novembre. Un temps fort de l'année 2022 en matière de communication a été la présence de l'agence sur le salon Ad-Natura, salon national des professionnels de l'écologie et de la biodiversité qui s'est tenu à Montpellier du 27 au 29 octobre à Montpellier.

Au-delà de la tenue d'un stand pendant les deux premières journées, le salon AdNatura a été l'occasion de donner plus de visibilité à l'ARB a travers le développement des relations presse et l'organisation d'une conférence de presse.

Un fichier de contacts presse a pu être élaboré grâce à l'adhésion à l'association des journalistes de l'environnement.

Un dossier de presse a été élaboré afin de présenter 4 actions phares menées en 2022 par l'ARB :

- la production des premiers indicateurs sur la faune par l'Observatoire Régional de la Biodiversité,
- les Solutions d'adaptation fondées sur la Nature,
- la mobilisation des communes en faveur de la biodiversité à travers l'outil Biodiv'act,
- le programme Territoires Engagés pour la Nature.



L'année 2022 a également permis une montée en puissance significative sur les réseaux sociaux, et plus particulièrement sur le réseau professionnel LinkedIn, sur lequel l'ARB compte environ 8 670 abonnés à fin décembre, soit une progression de plus de 2000 abonnés.

Bien que situés principalement en Occitanie, les abonnés à la page de l'ARB sont présents sur l'ensemble du territoire national. L'agence touche principalement des professionnels du secteur de l'environnement et de l'administration publique mais également des secteurs des énergies renouvelables, de la recherche et l'enseignement supérieur, de l'agriculture ou encore de l'architecture et de l'urbanisme.

Les posts publiés par l'ARB ont donné lieu à 212 650 impressions, dont 121 800 impressions uniques, ainsi que 2 790 réactions, 50 commentaires et 460 republications.

Ces statistiques témoignent de l'impact positif d'une communication plus soutenue et plus régulière.

Par ailleurs, l'ARB Occitanie se positionne 5ème sur le classement de ses concurrents directs sur LinkedIn, qui sont des acteurs à rayonnement national (OFB, France Nature Environnement, Biotope et l'ARB Ile-de-France).

Il n'a par contre pas été possible de maintenir une présence satisfaisante sur le réseau Twitter, faute de moyens humains suffisants. Dans la mesure où ce réseau social ne correspond pas véritablement à la cible de l'ARB ni à sa ligne éditoriale, il a été préconisé dans le cadre de la stratégie de communication d'abandonner ce réseau au profit de FaceBook qui permettra d'atteindre davantage la cible des élus et des collectivités locales.



+ de
8 600 abonnés

+ de **121 800**

impressions de posts

près de **2 800** réactions





PERSPECTIVES

En matière de communication institutionnelle de l'agence, l'année 2022 a permis le lancement de la refonte du site

Celle-ci s'est matérialisée avec la sélection d'un prestataire, l'agence VeryWell, pour mener à bien ce projet. Les étapes de définition de l'arborescence, de l'expérience utilisateur des pages et de leur conception graphique ont été franchies avec l'appui de l'ensemble de l'équipe.

Le développement et la mise en ligne du nouveau site devraient donc pouvoir se faire en 2023.

Une seule lettre d'information, renommée « Les bourdonnements de la biodiversité » a pu être envoyée en juin 2022, faute de ressources humaines suffisantes sur le volet communication.

Celle-ci a été envoyée à plus de 1 000 contacts et a obtenu un taux d'ouverture de plus de 33% ainsi qu'un taux de clic de 11,5%.

Pour 2023 plusieurs chantiers sont prévus dans le cadre de l'Observatoire Régional de la Biodiversité avec notamment un élargissement des groupes de travail. Parmi les thématiques à développer, celle de l'agro écologie constitue une priorité. Aussi l'objectif va être de constituer un groupe de travail avec l'ensemble des acteurs concernés et d'identifier des indicateurs à élaborer.

Un second groupe de travail sur le suivi-évaluation de la Stratégie régionale pour la biodiversité va également voir le jour pour s'attacher à réaliser des indicateurs spécifiques du défi 1 « Zéro perte nette de biodiversité à l'horizon 2040 ».

L'année 2023 sera également consacrée à la diffusion de plusieurs indicateurs dont des indicateurs de tendance qui permettront de développer le type d'indicateurs que l'ORB souhaite développer sur l'ensemble des groupes taxonomiques.

Dans cette optique et dans le cadre de la stratégie d'amélioration de la connaissance initiée par la Région Occitanie, l'ARB a prévu de réaliser un état des lieux des suivis naturalistes protocolés sur l'ensemble de territoire dans le cadre d'un stage de fin d'études. Cette étape permettra de poser la première pierre dans l'édification d'indicateurs de tendance destinés à prendre le pouls de l'évolution de la faune et de la flore en région.

En matière de mobilisation citoyenne, l'année 2023 verra la finalisation du projet mené en partenariat avec le GRAINE Occitanie. Au-delà de la poursuite et du déploiement de nouvelles expérimentations sur l'ensemble du territoire régional, il s'agira de capitaliser et diffuser l'ensemble des travaux et enseignement tirés des 3 années du projet. Pour cela, les travaux sur l'évaluation initiés en 2022 devront être accentués et développés.

Enfin concernant la communication de l'agence, l'année 2023 devrait permettre la mise en ligne du nouveau site internet.

L'arrivée fin 2022 d'une chargée de communication en apprentissage devrait permettre de maintenir la bonne dynamique enclenchée via les réseaux sociaux, et de poursuivre le développement des relations presse.



MISSION 2

Mise en réseau

des acteurs



01// Le réseau des gestionnaires d'espaces naturels

Ce réseau est composé des structures gestionnaires d'espaces naturels en Occitanie ainsi que leurs partenaires acteurs de la biodiversité qui souhaitent y adhérer. Il compte environ 300 membres venant de 150 structures différentes, services et établissements de l'État, collectivités, associations, etc. Il se définit comme un pôle fédérateur facilitant les échanges et le partage d'expériences entre ses membres.



Le Cycle de «Cafés GENial»

Poursuite des des « cafés GENiaux » en 2022.

Ce format court, permettant d'allier acquisition de connaissance, échange et convivialité, est toujours apprécié des gestionnaires du réseau d'espaces naturels. Chaque mois, deux gestionnaires partagent leur expérience sur une thématique donnée auprès des autres gestionnaires tout en laissant un temps d'échange conséquent. La durée de 1h30 permet de ne pas trop empiéter sur les plannings chargés des gestionnaires et favorise une mise en relation entre gestionnaires dans une région très grande.

En 2022, ce sont 8 cafés GENiaux qui ont ainsi été programmés autour des thématiques suivantes :

- Restauration écologique
- Ancrage territorial
- Cartographie et télédétection au service des gestionnaires d'espaces naturels
- Sensibiliser à la biodiversité
- Rupture de corridors, collision routière, amélioration de la connaissance et moyens de lutte
- Favoriser la transition agro écologique dans mon espace naturel
- Sensibiliser aux enjeux de l'érosion des sols
- Elaboration des diagnostics de vulnérabilité au changement climatique

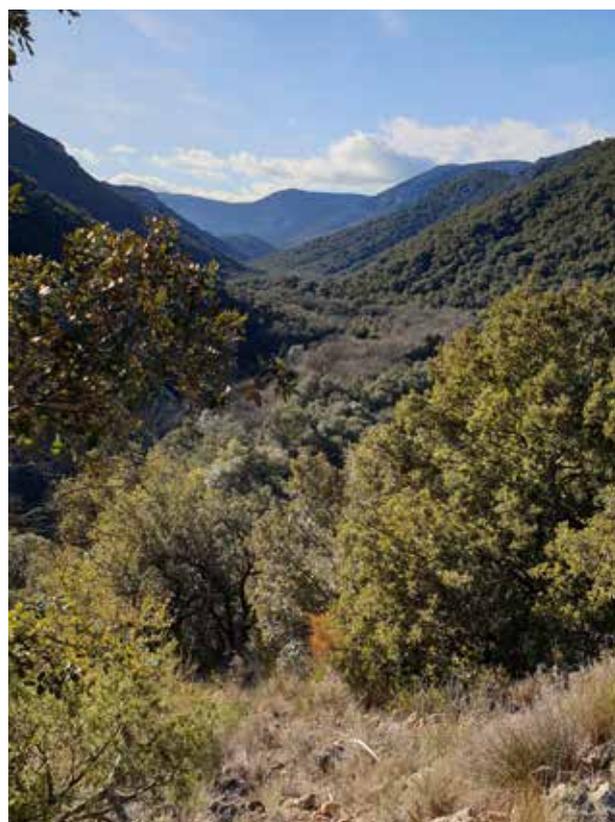
Et aux alentours de 150 gestionnaires inscrits, ayant participé en direct et/ou bénéficié du replay et des présentations.

Tous les « cafés GENiaux » sont disponibles en replay sur notre site internet



Plus de **150**

gestionnaires ayant participé



Le Groupe de Travail « Biodiversité et communication »

Suite au travail mené en 2021 en partenariat avec l'école de communication ISCOM de Toulouse, les visuels de la campagne de communication ont été finalisés en 2022.

La sortie de la campagne « La nature n'est pas un JE(U), c'est un NOUS » est ainsi planifiée au printemps 2023, période de l'année où les espaces naturels sont très fréquentés. Elle sera alors diffusée via les outils numériques de l'ARB et mise à disposition de l'ensemble du réseau des gestionnaires, sous la forme d'un kit de communication avec possibilité de modifier les photos de paysage utilisées pour une appropriation maximale. L'objectif est que cette campagne soit relayée par le plus grand nombre de gestionnaires. Les partenaires (collectivités, associations, etc) pourront également se saisir de cette campagne s'ils le souhaitent.

Ainsi, les espaces naturels et aires protégées d'Occitanie bénéficieront d'une communication homogène et originale à l'échelle du réseau.



Ramonda pyrenaica



Le groupe de travail et webinaire sur le lien entre gestionnaires et chercheurs

Le groupe de travail a été poursuivi en 2022, toujours en partenariat étroit avec l'équipe projet BiodivOc¹. L'objectif principal de cette démarche est d'identifier les besoins des différentes communautés (expertise, appui méthodologique, terrains d'expérimentation, etc.) et d'apporter une réponse adaptée, concrète, et applicable à travers un rapprochement des interlocuteurs de la recherche et du terrain (mise à disposition de connaissances existantes, appui scientifique, etc.) et/ou le développement de projets collaboratifs (projets de recherche, stages étudiants, etc.).

Un webinaire à destination du réseau des gestionnaires a été organisé dans l'objectif de recueillir, identifier et analyser les besoins des gestionnaires, celui-ci a été suivi d'un atelier en présentiel lors du salon AdNatua dans le but de faire émerger des problématiques communes. La route est longue et la réflexion sera poursuivie en 2023.

1. Le Défi Clé BiodivOc, dispositif de soutien de la Région Occitanie aux programmes de recherche, vise à développer des recherches fondamentales en écologie et évolution autour du thème général « Dynamique, résilience et gestion de la biodiversité et d'écosystèmes soumis à des pressions environnementales d'origine humaine ».

Le groupe de travail et webinaire sur le lien entre gestionnaires et chercheurs

Le groupe de travail a été poursuivi en 2022, toujours en partenariat étroit avec l'équipe projet BiodivOc¹. L'objectif principal de cette démarche est d'identifier les besoins des différentes communautés (expertise, appui méthodologique, terrains d'expérimentation, etc.) et d'apporter une réponse adaptée, concrète, et applicable à travers un rapprochement des interlocuteurs de la recherche et du terrain (mise à disposition de connaissances existantes, appui scientifique, etc.) et/ou le développement de projets collaboratifs (projets de recherche, stages étudiants, etc.). Un webinaire à destination du réseau des gestionnaires a été organisé dans l'objectif de recueillir, identifier et analyser les besoins des gestionnaires, celui-ci a été suivi d'un atelier en présentiel lors du salon AdNatua dans le but de faire émerger des problématiques communes. La route est longue et la réflexion sera poursuivie en 2023.



Le webinaire formation « le B.A BA du foncier »

Suite au besoin exprimé par certains gestionnaires souhaitant avoir des informations simples et concrètes sur les outils fonciers au service de la gestion des espaces naturels, un webinaire avec l'intervention de Clémence Boisselier chargée de mission Foncier au CEN Occitanie a été organisé. L'idée de ce webinaire était d'apporter les premières bases sur le sujet : « qu'est-ce que le foncier, pourquoi la maîtrise foncière ? » jusqu'à focaliser sur quelques contrats comme les Obligations Réelles Environnementales (ORE) ou encore les baux environnementaux. Et comme pour tous les formats d'animation, dont c'est l'essence même, l'objectif était de mettre en lien les personnes intéressées par un même sujet.

Le webinaire a eu lieu le 1er décembre 2022, 37 gestionnaires y étaient inscrits.

L'animation de la plateforme numérique d'échanges et de partage pour le Réseau GEN.

Cette plate-forme, lancée en 2021, offre de nombreuses possibilités comme un annuaire, un calendrier, un espace de partage de documents et un espace d'échange, qui permet de poser directement des questions ou de soumettre des idées à l'ensemble des membres. C'est un espace qui se veut collaboratif, où chacun a la possibilité de contribuer, en ajoutant des documents, des événements, en participant aux échanges. Tout gestionnaire souhaitant rejoindre cet espace peut en faire la demande auprès de l'animatrice du réseau. Cet espace demande encore une meilleure prise en main par les gestionnaires. Une planification pour une animation régulière et plus participative est envisagée en 2023.

Ateliers d'Échanges d'Expériences « Les Solutions d'Adaptation Fondées sur la Nature : préserver et restaurer les écosystèmes naturels pour adapter mon territoire au changement climatique »

L'atelier d'échanges d'expériences s'est déroulé le jeudi 16 juin 2022 à Gruissan dans l'Aude et a rassemblé une vingtaine de gestionnaires sur le territoire du PNR de la Narbonnaise. Il a allié échanges en salle le matin et visite sur le terrain l'après-midi, sur le Domaine du Grand Castellou.

Les objectifs de cette journée étaient d'apporter des éléments de connaissances sur les modifications en cours et à venir associées au changement climatique en Occitanie et de présenter des retours d'expériences permettant d'apporter des éléments sur le choix des Solutions d'adaptation fondées sur la Nature pour la gestion des espaces naturels.



Rédaction du Plan d'actions territorial 2022-2024 de la Stratégie Aires Protégées

Fin 2021, l'ARB s'est vu confiée par la Région Occitanie et la DREAL une mission d'appui à la concertation et à la rédaction du plan d'actions territorial pour les aires protégées. Cette mission s'est poursuivie sur l'année 2022, pour aboutir en fin d'année à un plan d'actions finalisé et validé, envoyé début 2023 au Ministère de la Transition Ecologique.

Trois réunions de concertation ont été organisées à l'échelle régionale, en complément des démarches départementales, pour recueillir les contributions des acteurs et proposer sur cette base une première version du plan d'actions. Après une phase d'allers retours auprès des instances de validation (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel, Comité Régional de la Biodiversité, comité de pilotage du Quintet), les 4 volumes composant le plan d'actions ont été édités :

- Volume 1 : Cadre général et objectifs
- Volume 2 : Fiches actions
- Volume 3 : Plan d'actions pour la Méditerranée
- Volume 4 : Recueil des contributions

L'ensemble du plan d'actions sera très prochainement mis à disposition de l'ensemble des acteurs du territoire, via les sites internet de la Région et de la DREAL. Il sera évalué à la fin de l'année 2024, avant rédaction d'un nouveau plan pour les années 2025-2027.

Et aussi

Pour répondre à la demande des gestionnaires intéressés mais n'ayant pu suivre l'atelier proposé en 2021, **un atelier de travail sur la prise en compte des enjeux de biodiversité dans la planification** a été organisé le 3 juin en présentiel à Narbonne. Celui-ci a mobilisé les compétences interne, et a permis de former 10 gestionnaires supplémentaires.

02//

Le Forum des acteurs de l'ARB et le salon AdNatura

Du 27 au 29 octobre 2022 s'est tenu la toute première édition du salon AdNatura, le salon national des professionnels de l'écologie et de la biodiversité, au Parc des Expositions de Montpellier.

Depuis 2009 un salon étudiant de portée régionale était organisé par l'université de Montpellier. Sa fréquentation augmentant au fil des années de manière très importante, ses fondateurs ont souhaité de lui donner une dimension nationale en 2022. Cet événement a ainsi vocation à réunir et valoriser tous les acteurs de l'écologie et de la biodiversité en France. Ainsi, dans ce contexte, pour plus de cohérence, de lisibilité et pour transmettre un message fort, il était évident que le salon accueille pour cette 1ère édition nationale, le Forum des acteurs de l'ARB et que l'ARB participe à sa co-organisation.



Plusieurs temps forts ont structuré notre Forum

- un temps presse de l'ARB, le jeudi 27 octobre en présence de Hervé Blhum Vice-Président et de Simon Woodsworth, Directeur, présentant les « Actualités de l'Agence Régionale de la Biodiversité Occitanie » ; à cette occasion, une interview des deux représentants de l'agence a été réalisée (disponible sur le site actu environnement) ;
- les groupes-projets « Connaitre et valoriser la biodiversité » et « Coopérer sur la gestion des espaces naturels » se sont réunis le vendredi 28 octobre matin. Ces temps collectifs ont permis de présenter le bilan de l'année en cours et d'échanger avec les participants sur les perspectives pour chacun des projets ; une quarantaine de participants pour le groupe-projet « Connaitre et valoriser la biodiversité » et une trentaine de gestionnaires pour le groupe-projet « Coopérer sur la gestion des espaces naturels » ont ainsi contribué à ces échanges ;
- le temps fort du Forum s'est tenu le vendredi 28 octobre après-midi, moment convivial, partagé par tous, et véritable occasion de s'enrichir et de partager sur un thème nouveau. Cette année la culture a été mise à l'honneur avec la table ronde « science et culture au service de la nature ». L'objectif était de proposer un regard croisé entre chercheurs et acteurs culturels au service de la biodiversité/nature auprès du grand public.

Animé par Simon Woodsworth, Directeur de l'agence, cette table ronde a proposé à Marie Monique ROBIN, Ghislaine VERRHIEST LEBLANC, Marc-André SELOSSE, Bill FRANCOIS, Olivier SCHER et Hervé BLUHM, de partager leur expériences et points de vue sur ce sujet. La table ronde a été suivie d'échanges avec la salle. Le replay est disponible sur le site internet de l'ARB.



PERSPECTIVES

L'animation du réseau des Gestionnaires d'Espaces Naturels sera poursuivie en 2023.

La programmation des « Cafés GENiaux » et des ateliers d'échanges d'expériences est établie pour 2023.

Par ailleurs, l'ARB participera activement à la mise en œuvre du plan d'action territorial de la Stratégie Nationale sur les Aires Protégées. En effet, un grand nombre d'actions du plan ont pour pilote l'ARB et se situe plus spécifiquement dans le cadre du réseau des gestionnaires.



MISSION 3

Accompagnement

des porteurs
de projets



4

C'est le nombre d'appels à projets, appels à manifestation d'intérêt, appels à candidatures lancés par les partenaires en 2022, membres du comité des financeurs régionaux de la biodiversité, auxquels l'ARB a contribué.

01// Autonomisation des acteurs

Le comité des financeurs de la biodiversité en Occitanie

La dimension partenariale des actions de l'ARB est primordiale pour accompagner les porteurs de projets. Depuis la signature en 2019 d'un protocole de partenariat entre les financeurs régionaux de la biodiversité en Occitanie, l'ARB anime le comité des financeurs, dont les travaux visent la mise en cohérence des financements et l'information ainsi que la contribution mutuelle aux dispositifs des uns et des autres.

En 2022, un groupe de travail technique issu du comité des financeurs a été créé pour le suivi des dispositifs d'aides. Une organisation collective a été posée pour regrouper sous l'outil OSMOSE les informations relatives aux appels à projets. Ce groupe de travail est également un lieu de remontée des besoins en financement. Il est animé par l'ARB et se réunit en outre pour préparer les comités des financeurs décisionnels et/ou thématiques.

L'activité du Comité des financeurs de 2022 a été marquée par la candidature régionale au Life BIODIV'France, coordonnée à l'échelle nationale par l'OFB, et en Occitanie par l'ARB.

L'agence a donc participé aux ateliers organisés par l'OFB et a créé des groupes de travail thématiques multi-acteurs pour définir les contours des projets. Les réflexions et les séances de travail collectives autour du projet de programme Life ont abouti à la proposition de 3 fiches actions axées sur :

- l'amplification de l'animation territoriale en faveur de la biodiversité,
- l'animation d'un réseau des acteurs de l'accompagnement vers la transition agroécologique,
- le développement des compétences sur la biodiversité.

Si la candidature d'Occitanie est retenue et le projet de programme Life BIODIV'France accepté par la commission européenne, des ressources humaines supplémentaires pourraient venir grossir les rangs de l'ARB en 2024.

Des palettes végétales pour l'Occitanie

L'élaboration du guide « Plantons local en Occitanie », initiée en 2021, s'est poursuivie en 2022 et a mobilisé largement les partenaires du projet constituant le Comité de rédaction (pour mémoire : l'Office Français de la Biodiversité (OFB), la Région Occitanie, les animateurs de la marque « Végétal local », les Conservatoires botaniques nationaux-CBN- des Pyrénées et de Midi-Pyrénées et méditerranéen, les représentants de l'Association Française de l'Arbre et de la Haie Champêtre-AFAHC- d'Occitanie, l'union régionale des Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement-URCAUE- d'Occitanie, l'Office Pour les Insectes et leur Environnement-OPIE-). Une nouvelle structure a rejoint la dynamique et a intégré le Comité de rédaction : la FREDON, acteur majeur de l'accompagnement des collectivités dans la végétalisation des espaces publics. Ces acteurs se sont mobilisés via 8 réunions du Comité de rédaction et un important travail en bilatéral, notamment sur la construction des listes d'espèces locales.

En fin d'année, le travail a abouti à la rédaction de la partie pédagogique du guide qui a été partagée avec la fédération VERDIR (fédération des horticulteurs) très attentive à la parution de ce type d'outils. Au niveau des palettes en elles-même, les listes ont retenu 613 espèces locales réparties en 4 milieux (milieux boisés dont haies, milieux ouverts dont secs, milieux humides, milieux bâtis).

Pour permettre une utilisation très opérationnelle de ces palettes végétales par les professionnels, des traits fonctionnels ont été identifiés pour chaque espèce (retenus selon les retours de l'enquête auprès d'un panel d'utilisateurs). Il s'agit des éléments suivants : la lumière, la température, le pH, l'humidité du sol, la couleur des fleurs, la période de floraison, le type de feuillage, l'intérêt pour les pollinisateurs, le caractère allergisant.

L'ARB a dû reporter la sortie du guide à 2023 pour avoir le temps de consolider les listes d'espèces proposées en termes de potentialité de production. Pour ce faire, une enquête a été menée de juillet à septembre 2022 auprès des producteurs d'herbacées et de ligneux (horticulteurs Sud de France, producteurs Végétal local, producteurs du réseau AFAHC) les interrogeant sur leur capacité de production des espèces identifiées dans les listes ainsi que sur l'opportunité de développement d'une filière. Une vingtaine de retours ont pu confirmer la capacité de production à terme de 97% des espèces proposées dans le guide.

Ce travail a d'ores et déjà été valorisé dans le cadre de plusieurs événements comme une journée « Nature en Ville » organisée par L'association Nature En Occitanie en octobre 2022 ou encore les rencontres annuelles de l'UNEP en juillet 2022.

Diminution de la pollution lumineuse et accélération de l'extinction de l'éclairage public

La valorisation des cartographies de la pollution lumineuse et de la trame noire régionale, réalisées en fin d'année 2021, s'est poursuivie tout au long de l'année et plus particulièrement lors d'un « webinaire de l'ARB » dédié à la présentation de cet outil.

En complément, l'ARB a initié la création d'un groupe de travail pour créer et coconstruire des supports communication à destination des maires d'Occitanie dans le but d'accélérer l'extinction de leur éclairage public.

Composé d'acteurs institutionnels (OFB, Région, ADEME) et de professionnels de l'énergie (conseillers en énergie partagée), de l'écologie (PNR, associations naturalistes) ou encore de l'astronomie (ANPCEN), le groupe a initié un travail de création de deux plaquettes. Ces documents sont également complétés par la mise à disposition d'un "kit réunion publique" comprenant : un « flyer » type d'invitation (boîtage), une présentation « prête à l'emploi » ainsi que la mise à disposition d'une exposition gratuite sur les effets de la pollution lumineuse.

Trois réunions du groupe de travail ont eu lieu en 2022 pour définir les attendus collectifs de ce projet et s'accorder sur la création des deux plaquettes. Ce projet prévoit également que les membres des structures associées à ce projet soient identifiés, via une page web dédiée sur le site de l'ARB, afin de pouvoir accompagner les élus sur l'ensemble du territoire régional. Des binômes experts naturalistes/énergéticiens seront référencés sur le site.

L'ensemble de cette action bénéficie du support financier de l'ADEME à hauteur de 50%.



Parc de la Lironde - Montpellier

L'intégration de la biodiversité dans les documents d'urbanisme

Pour mémoire, ces travaux s'inscrivent dans une stratégie à moyen terme construite en plusieurs étapes :

- Objectivation de la situation en Occitanie (état des lieux réalisé en 2020),
- Définition d'une ambition partagée (travail en cours et poursuite en 2023),
- Partage du résultat des travaux collectifs et mobilisation des instances décisionnelles (2022/ 2023),
- Création d'outils (2023-2024),
- Expérimentation auprès de quelques territoires (à partir de 2024).

La dynamique à l'échelle régionale a été poursuivie en 2022 avec la tenue du Comité de suivi ad'hoc dans lequel l'Autorité environnementale s'est intégrée.

L'année 2022 a permis de construire une "ambition régionale" partagée avec l'ensemble des acteurs concernés par le sujet (porteurs de documents d'urbanisme, agences d'urbanisme, bureaux d'études, Autorité environnementale, chercheurs, associations, Région, DREAL, OFB, etc.) via l'animation d'un nouvel atelier de travail les 14 et 15 juin à Gruissan qui a mobilisé une vingtaine de participants.

Ces deux nouvelles journées d'échanges ont permis aux acteurs de partager collectivement un niveau d'exigence minimum qui pourrait être attendu en Occitanie, et de réfléchir aux prérequis nécessaires tant en termes techniques, qu'humains ou financiers. La synthèse et l'analyse de ces réflexions ont permis d'écrire une « ambition régionale » qui sera finalisée début 2023.

Ces premiers résultats ont d'ores et déjà été transmis aux membres du Comité des financeurs pour permettre une prise en compte dans l'actualisation de certains dispositifs de financement.

Ces réflexions en cours à l'échelle d'Occitanie ont été valorisées au niveau national via la participation de l'ARB Occitanie en tant que « Grand témoin » à une rencontre organisée par l'UPGE à l'attention des élus et également via un webinaire organisé par le CNFPT et l'OFB.



Animation du groupe de travail «planification et biodiversité» à Gruissan

L'intégration de la biodiversité dans les opérations d'aménagement et bâtiments

Le volet « biodiversité » des labels QDO et BDO

L'accompagnement d'Envirobot pour l'intégration de la thématique « biodiversité » dans les labels BDO (Bâtiment Durable Occitanie) et QDO (Quartier Durable Occitanie) a suivi son cours. L'année 2022 a permis de finaliser les prérequis et critères pour le label BDO. Par ailleurs, en tant que membre du CVST de QDO, l'ARB a participé à l'analyse de plusieurs candidatures de professionnels désirant devenir « accompagnateurs QDO ».

En 2023, la validation de la version « V1 » du référentiel QDO devrait voir le jour, avec une thématique « biodiversité » plus ambitieuse que celle déjà présente dans la précédente version.

La rencontre des aménageurs publics

De mars à juin 2022, des rencontres bilatérales ont eu lieu avec 12 aménageurs publics afin de mieux connaître leur(s) métier(s), présenter les activités de l'ARB et comprendre leurs attentes et besoins vis-à-vis du sujet de la biodiversité. Ces échanges, très riches, ont fait ressortir une réelle volonté de l'ensemble des acteurs pour améliorer la prise en compte de la biodiversité dans leurs pratiques. Ces derniers ont notamment exprimé le souhait de faire monter en compétences leurs collaborateurs, par le biais de formations, mais aussi de bénéficier des outils et participer aux travaux de la CRERCO.

En 2023, les aménageurs publics rencontrés seront invités à rejoindre les travaux de la CRERCO et seront les destinataires privilégiés des outils produits par l'ARB (comme par exemple le guide « Plantons local en Occitanie »).



Aménagement du quartier de Vidailhan – Toulouse

02// Développement des compétences

Les webinaires «Biodiversité et parcs d'activités: dérisquer son foncier pour mieux accueillir les entreprises»

Sur invitation d'AD'OCC et en partenariat avec la Direction de l'Aménagement et de l'Immobilier (DAI) de la Région Occitanie, et en lien avec le Service Biodiversité et Territoires (SBT), l'ARB a développé un cycle de webinaires à destination des développeurs économiques des collectivités en charge de l'aménagement de zones d'activités économiques (ZAE). Cette suite de webinaires intitulée «Biodiversité et parcs d'activités : dérisquer son foncier pour mieux accueillir les entreprises” a connu un franc succès avec des retours très positifs des participants.

Après deux webinaires réalisés en 2021 intitulés « Connaitre avant d'agir » et « Evaluer, s'adapter, modifier en phase conception de projet », le dernier volet « Valider, vérifier, mettre en œuvre » a permis de conclure cette série.

Ce webinaire suivi par 28 participants a été réalisé en juillet 2022 et est désormais visible sur la chaîne Youtube d'AD'OCC : <https://www.youtube.com/watch?v=D9teF0TVXWI> (102 vues au 16/02/2023).

Une rencontre physique, avec les développeurs économiques du Lot à Cahors en novembre, a permis de reprendre les grands éléments soulevés par les 3 webinaires. Ce format très apprécié par les participants et générant plus d'échanges que lors des webinaires, sera sans doute reconduit sur d'autres territoires en 2023.



Les webinaires de l'ARB Occitanie

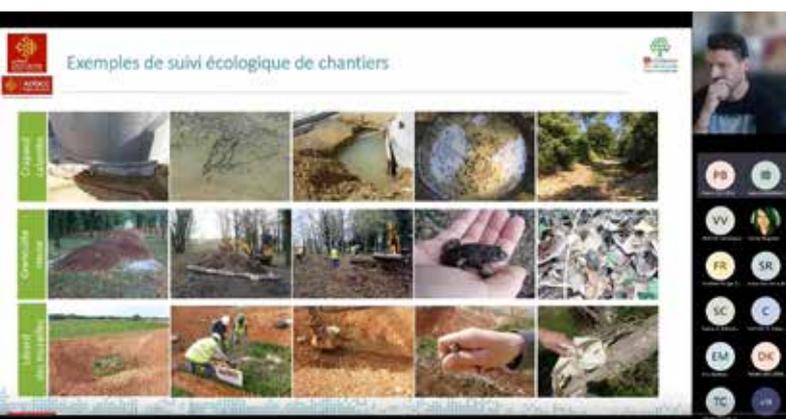
Initié en 2021, l'ARB a poursuivi la réalisation du cycle de 3 webinaires consacré à la connaissance de la biodiversité, ouvert à tous et permettant de mettre en avant des outils ou initiatives régionales favorables à la biodiversité.

A la suite du webinaire consacré au Système d'information sur le patrimoine naturel en Occitanie (SINP Occitanie), le deuxième s'est tenu en partenariat avec la Région Occitanie en février 2022 afin de présenter l'outil Bioccitanie. Cet événement a été largement suivi et apprécié avec 246 inscriptions et 134 personnes ayant effectivement participé.

Le troisième webinaire a été organisé au mois de mai afin de présenter l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB) et les premiers indicateurs naturalistes produits, relatifs à l'état de la faune. Cet événement a généré 225 inscriptions et a été suivi en direct par 95 personnes.

L'ensemble des webinaires de l'ARB Occitanie sont enregistrés et disponibles à la visualisation sur la chaîne Youtube de l'ARB.

Ce type de format mobilise un nombre important de participants et sera reconduit en 2023 pour traiter d'autres sujets. Les fiches-actions proposées par l'enquête Biodiv'act, ou encore la présentation des outils développés par l'ARB et ses partenaires, seront présentés.





Visite de de la cours d'école désimperméabilisée de Montbazin avec les élus de l'Hérault

La formation des élus locaux

Le cycle de formations sur la transition écologique initié en octobre 2021 auprès des élus de l'Hérault dans le cadre d'un partenariat avec le Centre de Formation des Maires et Elus Locaux (CFMEL) a été poursuivi en 2022.

Les nouvelles sessions proposées aux élus locaux ont ainsi permis d'aborder deux thématiques importantes au regard de l'intégration des enjeux de biodiversité dans les activités humaines :

- La nature en ville : des solutions pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain,
- La transition agroécologique : un facteur-clé de la résilience alimentaire des territoires

Deux sessions sur chaque thématique, et réparties sur l'ensemble du territoire héraultais, ont ainsi été proposées aux élus au mois d'octobre 2022. Ces sessions se sont déroulées sous un format « petite journée » avec un temps de présentation d'apports théorique et de retours d'expérience en salle le matin puis un temps de visite sur site d'un projet en début d'après-midi.

Ce cycle de formations, qui a permis de réunir plus d'une quarantaine d'élus, a été particulièrement appréciée du fait de son caractère très interactif et de la qualité des échanges.

85% des participants se sont ainsi dits satisfaits ou très satisfaits de la formation, notamment du fait de la démarche pédagogique proposée, de la disponibilité des formateurs, de la diversité des aspects abordés ou encore du choix des projets présentés lors de la visite de site.

Un nouveau cycle de formations devrait être proposé en 2023 dans le cadre du partenariat avec le CFMEL.

La formation des agents du Conseil départemental des Pyrénées-Orientales

La formation des agents du Conseil départemental des Pyrénées-Orientales, initiée en 2021 dans le cadre d'une convention de partenariat, a pu se concrétiser en mars 2022, après plusieurs reports liés notamment à la crise sanitaire.

Ce sont ainsi près d'une centaine d'agents, issus des directions Infrastructures et Déplacements, Eau et Environnement, Logistique et Bâtiments, et Jeunesse et Sports, qui ont participé aux deux journées de formation.

Ces journées ont permis d'aborder successivement :

- les représentations de la biodiversité : définition, menaces, services rendus,
- le cadre réglementaire de la prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement et d'infrastructures à travers la séquence Éviter-Réduire-Compenser,
- la prise en compte de la biodiversité dans le processus d'aménagement : outils et méthodes aux différentes étapes d'un projet

- le rôle et les missions de l'ingénieur écologue à travers la visite d'un chantier sur un viaduc de l'autoroute A9,
- les solutions et techniques innovantes permettant l'intégration des enjeux de biodiversité

Les agents ayant participé ont exprimé leur satisfaction à près de 90%.

Les points forts identifiés concernent la qualité et la diversité des intervenants, la qualité pédagogique du programme proposé ainsi que la qualité des échanges au sein du groupe.

L'ARB a accompagné les services du Conseil départemental dans la conception et l'organisation de la formation. L'équipe est également intervenue pour présenter comment intégrer les enjeux de biodiversité dans un projet d'aménagement ou d'infrastructure.



Formation des agents du Conseil départemental des Pyrénées-Orientales



Visite de chantier avec agents du Conseil départemental des Pyrénées-Orientales

4

Directions impliquées

99

agents formés

8

journées de formation dispensées

03//

Appui et conseil aux porteurs de projets

Les interventions de l'ARB Occitanie auprès des porteurs de projets sont de natures différentes, allant de la simple information ou mise en relation à des conseils pour le montage technique et/ou financier des projets. Un premier contact et l'appui à la définition d'un projet en faveur de la biodiversité peut donc déboucher sur un accompagnement plus concret et précis. L'accompagnement collectif, à travers l'animation de réseaux ou de communautés, est largement privilégié mais des appuis dans le cadre de projets spécifiques sont fournis ponctuellement, ce qui permet à l'ARB de toujours garder un ancrage territorial. En 2022, 57 porteurs de projets (communes, intercommunalités, syndicats, Région, entreprises, ONG et associations, établissements scolaires, etc.) ont ainsi bénéficié de l'appui de l'ARB dans le cadre de son accompagnement « au fil de l'eau ». Les deux-tiers d'entre eux se sont vu fournir des éléments allant de l'information simple à la transmission de ressources décryptées ou de contacts utiles.

Comme les années précédentes, l'ARB a maintenu son appui technique au Service Biodiversité & Territoires (SBT) de la Région Occitanie pour la rédaction des avis sur la prise en compte de la biodiversité dans des projets de SCoT arrêtés. Il s'agit pour 2022 des territoires du Biterrois, du Pays de Lunel, des Causses et Cévennes ainsi que du SCoT de Gascogne. Ce travail permet à l'ARB d'avoir une vision sur l'évolution de la prise en compte de la biodiversité dans les SCoT et ainsi évaluer l'évolution des pratiques et la prise en main des nouveaux outils à disposition de ces acteurs.

Concernant le volet littoral, l'ARB a mis en œuvre son engagement partenarial avec l'ADENA dans le cadre du projet de gestion adaptée des roselières littorales méditerranéennes dans un contexte de changement global. L'agence a donc suivi les réunions du Comité de pilotage et les ateliers techniques sur l'année 2022.

57

porteurs de projets ont
bénéficié de l'appui de
l'ARB



Visite de terrain avec l'agglomération de Montpellier

Des partenariats officialisés

L'ARB a conventionné avec l'association FREDD, Film Recherche et Développement Durable qui valorise les expressions culturelles inscrites dans les champs de la recherche et des transitions dans un but de sensibilisation des publics. Elle organise à ce titre un festival du film à propos duquel l'ARB communique via sa newsletter et plus spécifiquement dans ses réseaux comme celui des Territoires Engagés pour la Nature. Le partenariat a pour objet la participation, la valorisation voire l'accompagnement à l'organisation d'événements.

BRL, gestionnaire du Réseau Hydraulique Régional a souhaité élaborer un schéma directeur de la biodiversité avec l'objectif de mettre en place et de diffuser de nouvelles pratiques favorables à la biodiversité. Dans ce contexte, le partenariat noué entre BRL et l'ARB vise le partage de connaissance, la valorisation mutuelle de productions sur la biodiversité et la contribution à des actions de sensibilisation.

En 2020, les structures porteuses de programmes d'actions pluriannuels en faveur de la biodiversité à l'échelle régionale et l'ARB avaient signé une convention cadre entre pouvoirs adjudicateurs pour officialiser des objectifs communs et encadrer la nature d'interventions collectives. Cette convention cadre peut se décliner en conventions bilatérales entre ces structures et l'ARB dès lors que des actions précises, intégrant un volet financier, sont identifiées. Aux Conservatoire Botanique National Pyrénées Midi-Pyrénées, Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie, la Fédération régionale des chasseurs d'Occitanie, l'association Nature en Occitanie, l'Association Française de l'Arbre et de la Haie Champêtre Occitanie, l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement ; s'est ajouté en 2022 le Conservatoire Botanique National Méditerranéen, nouveau signataire de la convention cadre.

En 2022, la collaboration avec les 3 agences d'urbanisme d'Occitanie s'est structurée autour d'un projet de convention de partenariat qui a permis de confirmer les habitudes de travail et d'échanges déjà instaurés mais également d'en définir de nouvelles à faire perdurer dans le temps.



Signature de la convention entre le groupe BRL et l'ARB Occitanie

L'animation du programme « Territoires Engagés pour la Nature »

L'ARB poursuit l'animation en région du programme « Territoires Engagés pour la Nature ». 2022 fut une année charnière puisque la reconnaissance des collectivités TEN de 2019 n'était plus valide, celle-ci ayant une durée de trois ans. Les collectivités volontaires devaient donc recandidater, en démontrant la poursuite de leur démarche de progrès en faveur de la biodiversité, pour rester dans le « club des TEN ». L'ARB a conduit une démarche d'évaluation de 19 des TEN lauréats en 2019 et les a accompagnés individuellement pour recandidater lorsque les collectivités le souhaitaient. Parmi les volontaires, 11 TEN 2019 sont devenues TEN 2022. En complément de cet accompagnement, le travail sur le terrain des têtes de réseaux régionaux, en particulier Nature En Occitanie, le Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie et l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement, a permis d'aboutir pour 2022 à 27 candidatures à la reconnaissance « Territoires Engagés pour la Nature ». Le Comité de sélection TEN qui s'est tenu en octobre 2022 a retenu 21 lauréats.



La restauration d'espaces naturels, une meilleure intégration de la nature en ville via la végétalisation, la gestion des espaces verts ou encore la désimperméabilisation des sols, sont autant d'actions qui ont été particulièrement mises en avant par les collectivités lauréates de cette édition TEN 2022. Ce constat a encouragé l'ARB à organiser un webinaire sur les solutions d'adaptation au changement climatique fondées sur la nature, en partenariat avec la DREAL Occitanie et avec le concours de la commune de Castelnaud Le Lez qui a témoigné de son expérience pour la mise en œuvre de ces solutions. Une trentaine de participants du réseau TEN ont assisté à cette webconférence.

Plus régulièrement, l'ARB fournit au réseau TEN des informations sur les aides, les actualités et des ressources thématiques, via le flash info TEN. 5 flash infos TEN ont été publiés en 2022.



Webinaire TEN « les Solutions d'adaptation Fondées sur la Nature »

Si les atlas de biodiversité communale (ABC), portés par l'OFB, sont souvent inscrits dans les candidatures TEN, les projets proposés sont aussi très souvent la traduction de programmes d'actions issus des travaux d'ABC. L'ARB a cette année participé à un voyage d'études organisé pour des communes en ABC, par les Parcs Nationaux des Cévennes et des Pyrénées, à Florac trois rivières en Lozère. Visites thématiques sur la biodiversité, l'eau, la forêt ainsi que des ateliers prospectifs ont pu faire travailler ensemble et inspirer ces communes. L'ARB a animé un atelier TEN- capitale française de la biodiversité pour l'occasion. L'une des communes présente est devenue TEN dans l'année !

De plus, toujours afin de mieux faire connaître les dispositifs ABC et TEN dans les territoires, l'ARB, au côté de la Direction régionale de l'OFB, a participé à l'élaboration d'une session d'information/sensibilisation sur ces dispositifs en Occitanie, auprès des services départementaux de l'OFB, mobilisés auprès des collectivités notamment pour promouvoir des actions volontaires en faveur de la biodiversité.



Animation d'un atelier TEN auprès de porteurs d'Atals de la Biodiversité Communale

Les échanges d'expériences sont particulièrement appréciés par les collectivités qui s'engagent. C'est pourquoi, forte de l'expérience de remise des trophées TEN 2020 réalisée en collaboration avec la direction régionale de l'OFB, l'ARB a organisé 5 temps forts en partenariat cette fois-ci avec la Région, pour remettre les trophées et diplômes des lauréats 2021. Les restrictions dues au contexte sanitaire étant moins strictes en 2022, l'ARB a pu proposer aux TEN de se retrouver, de manière informelle et conviviale, pour discuter, échanger et valoriser leurs projets. Ils ont été accueillis dans les maisons de Région de Figeac, Béziers, Albi et à la Cité de Toulouse. Les élu.e.s des collectivités lauréates, souvent accompagné.e.s d'un technicien.ne ont pu partager leurs projets lors de tables rondes, avec un ou une élue régionale venu.e les rencontrer, discuter et remettre le diplôme et le trophée (en bois de récupération, réalisé par Pierre Lehmann, un artiste lotois).



Remise des trophées TEN aux lauréats 2021 à Béziers

L'ARB participe également au comité scientifique et technique du concours Capitale Française de la Biodiversité, qui récompense chaque année, par catégorie de collectivité, des projets exemplaires mis en œuvre, pour un thème donné. Les candidats ont concouru autour du thème « Paysage et Biodiversité ».

En Occitanie, une collectivité a été finaliste et a fait l'objet d'une visite de terrain à laquelle l'ARB a participé : la commune de Laroque-des-Albères. Le jury du concours a accordé son prix coup de cœur à cette petite commune des Pyrénées-Orientales notamment pour son action foncière, levier vers la transition écologique. Son prix lui a été remis en présence du Président de la communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibérus, de la Présidente du Département des P.O., de la Vice-Présidente à la transition écologique de la Région, de l'ARB Occitanie et de l'ARB Île de France (chargée du concours national par l'OFB).



Contribution à la démarche Eviter-Réduire-Compenser (ERC)

Une mise en « stand-by » de la dynamique avait été opérée courant 2021. Suite à une réorganisation du co-pilotage, les discussions ont repris à partir de l'été 2022 avec les deux copilotes (Région et DREAL) et l'ARB.

Les objectifs de la relance de la Communauté Régionale Eviter-Réduire-Compenser en Occitanie (CRERCO) ont été discutés et sont désormais partagés par l'ensemble des parties prenantes.

Cette nouvelle dynamique a permis de s'interroger sur une refonte de la gouvernance avec l'entrée au copilotage de l'OFB et la mise en place d'un comité d'orientation.

Pour proposer des outils qui répondent aux attentes des acteurs de la CRERCO, un questionnaire de «satisfaction» a été adressé afin d'identifier leurs besoins et attentes futures. Cette enquête a permis de poser les premières bases de réflexion à partager lors d'un prochain séminaire prévu en 2023 et a notamment relevé des sujets jugés comme prioritaires tels que la formation sur la séquence ou un observatoire ERC.

Outil de mobilisation des communes : Biodiv'act

Pour enrayer la perte de la biodiversité, il est nécessaire de faire changer les pratiques et de susciter le passage à l'acte. Parmi les acteurs qui peuvent impulser une dynamique et provoquer une prise de conscience, les collectivités et plus particulièrement les communes ont un rôle majeur à jouer. Leurs domaines de compétence leur offrent des leviers d'action qui pourraient faciliter la préservation de la biodiversité. Aussi en 2022, grâce à l'aide d'un travail de stage de fin d'études, une consultation à destination de toutes les communes d'Occitanie a été diffusée afin d'identifier les actions qu'elles mettent en place en faveur de la biodiversité. Le questionnaire était ciblé sur 8 actions, présentées sous forme de fiches pédagogiques, entrant



dans le champ de compétences des communes et qui nécessitent l'implication des citoyens.

La consultation avait également pour objectif d'identifier les collectivités souhaitant passer à l'action et de faire remonter leurs besoins.

L'analyse des résultats a été réalisée fin 2022 avec la participation de 337 communes sur les 4450 présentes en Occitanie. Il s'agit d'une première édition qui sera renouvelée tous les deux ans pour établir le baromètre des communes qui s'engagent en faveur de la biodiversité.

Ces résultats, disponibles sur le site internet de l'ARB, ont été présentés aux partenaires mobilisés pour diffuser la consultation, notamment les besoins d'accompagnement exprimés par les communes.

La mission économie et biodiversité

Une mission « Biodiversité et économie en Occitanie » avait été lancée en 2021. Son objectif était d'engager une dynamique de mobilisation des entreprises en faveur de la biodiversité en Occitanie. Cette mission n'a pu se poursuivre pleinement que jusqu'au printemps 2022, faute de ressources humaines pour en assurer l'animation.

Deux réunions d'un groupe de travail ont néanmoins pu se tenir. Ce groupe de travail était composé de : l'OFB, la Région – directions de la Transition écologique, de l'emploi et de la formation, de l'économie et de l'innovation, de la recherche

et de l'enseignement supérieur, l'AD'OCC, l'ADEME et l'ARB. Ce groupe a permis d'identifier les dispositifs d'accompagnement des entreprises, les secteurs et réseaux d'entreprises et d'acteurs de la biodiversité ainsi que des tendances pour orienter une mission visant l'intégration de la biodiversité par les entreprises. L'ARB continue de participer aux réunions du réseau MobEco-Terr animé par l'OFB et qui rassemble des chargés des missions d'autres ARB œuvrant sur les sujets de la mobilisation des acteurs économiques.

En parallèle, l'ARB a préparé et contribué à l'animation de deux sessions de sensibilisation sur le sujet « Biodiversité et Entreprises » :

- auprès de directions de la Région dans le cadre des réflexions sur la stratégie emploi croissance,
- auprès du Hub des entrepreneurs d'Occitanie (184 participants au webinar).

La cartographie des acteurs et projets de la transition agroécologique.

Un travail de recensement des acteurs mais également démarches, outils et initiatives en faveur de la transition agroécologique a été réalisé dans le cadre d'un stage de fin d'études « Biodiversité, écologie et évolution ».

Ces travaux ont permis d'identifier à la fois les acteurs du secteur agricole et ceux œuvrant dans le domaine de la biodiversité, en interaction avec les agriculteurs. Les cartographies ainsi réalisées ont permis de mettre en évidence leurs modes d'intervention, les modes de financement, les démarches et projets ainsi que les types de relations mettant ces acteurs en interactions.

Les principaux projets et démarches à l'échelle régional ont également été recensés et



analysés afin d'identifier les systèmes d'exploitation ciblés, les objectifs visés et modalités d'actions mises en œuvre, ainsi que les résultats obtenus (si disponibles). 40 projets, plans et outils ont ainsi fait l'objet d'une fiche de synthèse.

Les résultats de ces travaux ont permis de dégager plusieurs pistes d'actions qui sont venues alimenter la réflexion autour de la candidature au projet Life BIODIV'France en Occitanie, comme la valorisation des retours d'expériences, la diffusion des travaux de la recherche ou encore la sécurisation économique et financière des exploitations souhaitant s'engager dans la transition agroécologique.

FOCUS

LIFE ARTISAN



Depuis début septembre 2020, l'ARB Occitanie anime le déploiement régional du projet Life intégré ARTISAN dont l'objectif est d'Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation aux Solutions d'Adaptation fondées sur la Nature. Ces solutions, visant un gain net pour la biodiversité, s'appuient sur les écosystèmes naturels qui, lorsqu'ils sont préservés, gérés durablement et/ou restaurés, jouent un rôle fondamental dans l'adaptation au changement climatique.

L'animation régionale, afin de contribuer à généraliser le recours, en première intention, aux Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN) en Occitanie d'ici fin 2025, s'est structurée autour de trois grands objectifs :

1. Impulser et renforcer une dynamique régionale autour des SafN
2. Faire connaître les SafN et leurs multiples co-bénéfices (sociaux, économiques, etc.)
3. Appuyer les porteurs de projet dans la prise en compte des SafN

Pour impulser et renforcer une dynamique régionale autour des SafN, un groupe de travail a été créé en avril 2021. Son objectif : faciliter le partage d'informations, la création de synergies entre les actions portées par les structures membres voire l'émergence de nouvelles actions en faveur du recours aux SafN. Le GT SafN Occitanie se compose de la Région Occitanie, la Direction Régionale de l'Office Français de la Biodiversité, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, la DREAL, la DRAAF, l'ADEME, le CEREMA, le Conseil Départemental du Gers ainsi que le Conseil Départemental de l'Hérault.

Début 2022, le GT SafN Occitanie s'est structuré autour d'un plan d'action commun ; document de travail interne au GT listant, en premier lieu, un inventaire d'actions idéales à porter en Occitanie pour favoriser la généralisation du recours aux SafN. Par la suite, un cycle de temps de travail dédiés à chaque grand objectif du plan d'action a été initié pour identifier les actions sur lesquelles le GT se mobilise en priorité. Ces temps de travail correspondent à 5 réunions (une réunion par grand objectif du plan d'action) entre le 2ème semestre 2022 et fin 2023/début 2024.

Les 5 objectifs du plan d'action sont :

- Améliorer la connaissance sur les SafN,
- Sensibiliser le grand public aux SafN,
- Appuyer l'intégration de mesures favorables aux SafN dans les documents de planification,
- Accompagner les porteurs de projets dans leur prise en compte des SafN,
- Faciliter le financement de projets mettant en œuvre des SafN.

A la suite du premier atelier, ayant eu lieu le 22 novembre 2022 et concernant l'objectif « 1. Améliorer la connaissance sur les SafN », les membres du GT ont exprimé le besoin de partager davantage la connaissance de territoires occitans ayant mis en œuvre des actions se rapprochant du concept de SafN. Un document, voué à être complété dans le temps, compilant de premiers exemples inspirants est en cours de développement par l'animation régionale.

Pour faire connaître les SafN et leurs multiples co-bénéfices, l'un des rôles de l'animation régionale est d'intervenir et de coorganiser différents moments d'échange (webinaires, journées techniques, formations, etc.) pour présenter les SafN, les illustrer par des retours d'expériences concrets d'acteurs ainsi que favoriser les échanges entre pairs. En 2022, plusieurs interventions ont ainsi permis de toucher un public varié (gestionnaires d'espaces naturels, élus et techniciens d'organismes publics, agents de services déconcentrés de l'Etat, salariés d'entreprises et d'associations, chercheurs, etc.) et d'illustrer la diversité de SafN pour chaque type de milieux (aquatiques et humides, urbains, marins et littoraux, agricoles, forestiers, de montagne).

Parallèlement, 3 numéros du Flash Info SafN (veille à la croisée des chemins entre les enjeux climat et biodiversité) ont été publiés en 2022.

Enfin, l'appui aux porteurs de projets dans leur prise en compte des SafN s'est traduit en 2022 par l'accompagnement de 13 structures lors de sollicitations au fil de l'eau ainsi que par l'appui à la formation d'élus dans le cadre d'un partenariat avec le CFMEL (cf. « la formation des élus locaux » dans ce rapport). Par ailleurs, les dynamiques portées dans le cadre d'ARTISAN par Solagro et le PNR des Pyrénées Ariégeoises – l'un sur le volet agricole et l'autre sur le volet forestier – ont également été suivies pour favoriser la valorisation de ces actions inspirantes et concrètes au niveau régional.

4

réunions du GT SafN Occitanie

1

plan d'action commun au GT SafN Occitanie

14 interventions réalisées pour faire connaître les SAFN et leur intérêt pour s'adapter au changement climatique et leurs multiples autres bénéfices

276

abonnés au Flash Info SafN

13

accompagnements au fil de l'eau

QU'EST-CE QU'UNE SOLUTION D'ADAPTATION FONDÉE SUR LA NATURE ?

Pour rappel, les Solutions fondées sur la Nature sont définies par l'UICN comme "les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité". Certaines d'entre-elles permettent plus spécifiquement de répondre à l'enjeu de l'adaptation au changement climatique de nos sociétés : on parle alors de Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN).



Figure 2 : Les Solutions fondées sur la Nature représentent un concept englobant diverses approches fondées sur les écosystèmes²⁸

© UICN

Défis sociétaux



Changement climatique



Réduction des risques naturels



Sécurité alimentaire



Santé humaine



Approvisionnement en eau



Développement socio-économique



PERSPECTIVES

L'année 2023 permettra de finaliser et diffuser les travaux initiés les années précédente, notamment l'intégration de la biodiversité dans les documents de planification, l'élaboration de palettes végétales ou les cartographies régionales de pollution lumineuse.

En matière de développement des compétences, plus particulièrement auprès des élus locaux, l'objectif est d'arriver à déployer des sessions de formation similaires à celle menées dans l'Hérault dans d'autres

L'accompagnement collectif des porteurs de projet TEN devrait s'amplifier avec des temps forts prévus tels que des tables rondes et visites de terrain. Les actions TEN serviront de base aux travaux de démultiplication de l'animation territoriale.

L'appel à reconnaissance Territoires Engagés pour la Nature sera relancé en 2023, et les collectivités lauréates en 2020 seront accompagnées pour évaluer la mise en œuvre de leurs projets et invitées à renouveler leur candidature.

La dynamique autour de la séquence Eviter-Réduire-Eviter va être relancée autour de la Région, des services de l'Etat et de l'OFB à travers un séminaire permettant de réunir les membres de la communauté, qui permettra de bâtir une nouvelle feuille de route collective.

La perspective d'accueillir des personnels financés par des crédits européens, au travers du programme Life BIODIV'France, permet d'entrevoir la possibilité de démultiplier nos actions dans les territoires ainsi que dans les domaines de la transition agroécologique et du développement des compétences.



FOCUS

PEMIER SEMINAIRE NATIONAL DES ARB 14 ET 15 NOVEMBRE À SETE



Séance plénière du séminaire national des ARB

Après avoir été repoussé à 2 reprises, ce séminaire a marqué un temps important dans la vie des agences régionales de biodiversité en France : constituant le premier grand temps collectif réunissant les équipes des ARB constitués ou en projet ainsi que leurs partenaires nationaux, c'est en quelque sorte la première « réunion de famille » qui a été rendue possible grâce à l'investissement de l'Occitanie.

3 mots ressortent pour exprimer le sentiment général suite à cette manifestation d'ampleur :

- **Interactif !** Plus de 70 participants, avec 10 ARB créées ou en création présentes. Une participation de Régions de France, OFB, Région Occitanie, Ville de Sète, CPIE du Bassin de Thau, etc.
- **Constructif !** 1 plénière et 21 ateliers, un sujet de fond qui ressort, celui de la structuration de l'accompagnement biodiversité dans les territoires et la place centrale des ARB dans ce processus progressif mais urgent à faire aboutir ;
- **Convivial !** Des rencontres, une découverte de l'Occitanie (malgré la météo...), des échanges, une soirée d'échanges entre régions...

Ce fut une **belle réussite**, un temps fort pour l'équipe également, pour lequel l'ARB Occitanie a eu de nombreux retours, ce fut également l'occasion d'une bonne visibilité sur les réseaux sociaux !

Leviers d'actions transversaux

01//

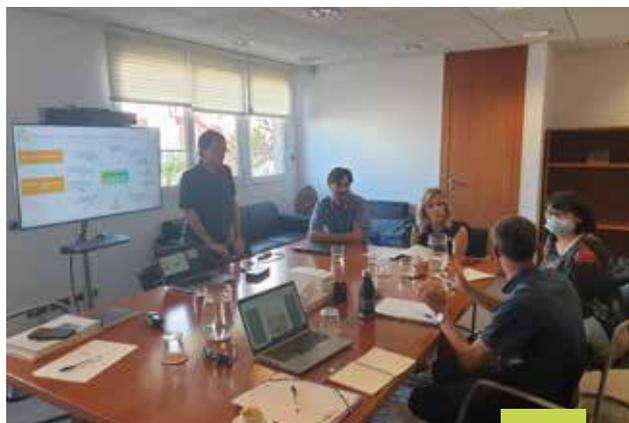
La coopération décentralisée

L'année 2022 a marqué une reprise très nette des échanges à l'international. Avec la levée progressive des contraintes liées à la pandémie, le développement des échanges en présentiel a notamment redonné toute sa dimension aux coopérations techniques et institutionnelles.

On peut ainsi souligner les actions suivantes :

- L'ARB Occitanie a maintenu son implication au sein du Réseau européen ENCORE (plateforme européenne pour la coopération entre Régions et agences régionales pour l'environnement) en tant que point contact pour les entités régionales françaises. Outre la participation aux travaux du Comité de pilotage du réseau, l'ARB était présente au workshop européen sur les continuités de la trame bleue et la fonctionnalité écologique des milieux aquatiques, tenu en juin à Munich. L'ARB a notamment permis dans ce cadre la valorisation par la Région de l'infrastructure hydraulique régionale dans le contexte de résilience face au changement climatique. C'est également à Munich que s'est décidée la tenue prochaine d'un Comité de pilotage du Réseau ENCORE en Occitanie, en l'occurrence en mars 2023 à Montpellier.

- la collaboration avec la Generalitat de Catalunya a pris toute sa dimension, avec des échanges constants sur les enjeux et projets biodiversité intéressant la Generalitat et l'ARB, mais également la Région Occitanie. C'est ainsi que l'ARB Occitanie s'est déplacée à Barcelone en juillet pour présenter la doctrine Eviter-Réduire-Compenser existant en France et sa déclinaison en Occitanie, à l'heure où la Generalitat cherche à renforcer l'encadrement du processus d'autorisation de projets d'aménagement ou d'infrastructures. Par ailleurs, un déplacement de la Generalitat en Occitanie était prévu fin 2022, pour observer les modalités de structuration et d'animation d'un réseau de gestionnaires, dans le contexte de création de l'ARB de Catalogne. Ce déplacement, préparé en 2022, a finalement été repoussé à tout début 2023 ;



Animation d'un atelier de coopération avec la Generalitat de Catalunya

- la coopération avec la SEPAQ, organisme gestionnaire des aires protégées au Québec, s'est poursuivie à distance en 2022, avec notamment la tenue de webinaires entre gestionnaires d'aires protégées et gérées en Occitanie et au Québec. Dans l'objectif de poursuivre et développer le projet de coopération entre gestionnaires Occitanie-Québec, l'ARB Occitanie et la SEPAQ ont déposé conjointement en décembre 2022 une candidature dans le cadre de l'appel à projet de coopération piloté par le Consulat Général de France à Québec, les résultats étant attendus au printemps 2023.

02//

Structuration des partenariats avec les acteurs de la recherche

L'année 2022 a permis d'assurer l'animation des organes de collaboration mis en place comme d'exploiter pleinement les partenariats bilatéraux établis :

- L'ARB Occitanie a poursuivi l'animation du groupe de travail ARB-recherche pour mettre en interaction les dynamiques régionales de la recherche et celles des praticiens de la biodiversité (associations, gestionnaires, collectivités, etc.). Les travaux menés par l'ARB et la Maison des Sciences de l'Homme de Montpellier, qui porte le programme Trait d'Union, ont été présentés en GT-ARB recherche, notamment en ce qui concerne le lien gestionnaires-chercheurs ;

NB : il est à noter que les interactions entre l'ARB et BiodivOc visent en partie le même objectif, à savoir l'interaction favorisée entre chercheurs et praticiens. Aussi, la question du portage et de la pérennité de toute la structuration bâtie à travers BiodivOc se pose néanmoins à

l'horizon du terme annoncé de cette initiative régionale, soit à l'échéance fin 2024-courant 2025 ;

- L'ARB a poursuivi en 2022 son implication volontariste auprès du CSRPN Occitanie, à travers la participation des agents à divers groupes de travail (ERC/DEP, connaissance, aires protégées) et à celle de la direction à la réunion plénière qui s'est tenue à Palavas-les-Flots le 26 octobre 2022 en préalable au Salon AdNatura comme, lorsque cela a été possible, aux réunions de bureau ;
- L'ARB a également fait vivre son partenariat avec la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité, en tant que membre actif de l'Assemblée des parties prenantes (APP). Une rencontre s'est d'ailleurs tenue en mai à Montpellier entre les services de l'ARB et de la FRB afin de formaliser les axes de coopération entre les 2 structures. Par ailleurs, l'ARB a participé à une réunion en présentiel de l'APP organisée à Montpellier, l'occasion de mettre en avant les travaux du CESAB (centre international de synthèse des données biodiversité), rattaché à la FRB et installé récemment à Montpellier.



Le bilan financier

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	41 635,91	1 134 501,97	1 176 137,88
Titres de recettes émis (b)	1 841,16	665 427,29	667 268,45
Réductions de titres (c)		2 991,90	2 991,90
Recettes nettes (d= b-c)	1 841,16	662 435,39	664 276,55
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	41 635,91	1 134 501,97	1 176 137,88
Mandats émis (f)	11 147,95	777 928,04	789 075,99
Annulation de mandats (g)			
Dépenses nettes (h= f-g)	11 147,95	777 928,04	789 075,99
RESULTATS DE L'EXERCICE			
(d-h) Excédent			
(h-d) Déficit	9 306,79	115 492,65	124 799,44

Commentaire

Le résultat de clôture d'exécution budgétaire 2022 identifié à 248.593,11 € et soumis au Conseil d'administration de fin de premier semestre 2023 doit être lu à la lumière :

- du résultat de l'exercice 2022 de -124 799,44 €, expliqué notamment par :

- des dépenses en ressources humaines non couvertes :

en raison de recettes qui auraient dû être constatées en 2022 mais qui seront constatées ultérieurement (75.000 € de l'Etat+UE au titre du Life ARTISAN)

en raison de recettes devant, tel que prévu, être constatées début 2023 (30.000 € provenant de la Région pour la mission SAP clôturée en février 2023)

en raison de diverses hausses, pour un montant global de 19.000 €, notamment liées à :

- * l'augmentation nationale de 3,5% de la part indiciaire des salaires dans la fonction publique territoriale, couplée aux augmentations individuelles propres à l'avancement de la carrière des agents ;
- * la suppression de l'aide à l'alternance dans la fonction publique territoriale ;
- * l'augmentation substantielle des frais de gestion facturés par le Centre de gestion de la FPT de l'Hérault ;

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I- Budget principal Investissement	835,91		- 9 306,79		- 8 470,88
Fonctionnement	372 556,64		- 115 492,65		257 063,99
TOTAL I	373 392,55		- 124 799,44		248 593,11
II- Budgets des ser- vices à caractères administratif					
TOTAL II					
III- Budgets des services à carac- tères industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	373 392,55		- 124 799,44		248 593,11

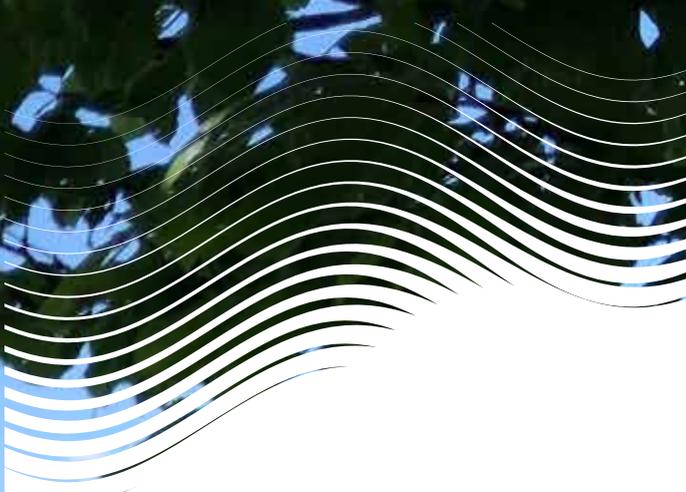
- comme pour le résultat de l'exercice précédent, de l'existence du fond de roulement de l'EPCE pour un montant de 200.000 € ;

- sur les 48.593,11 € restant, de dépenses budgétaires prévisionnelles pour les exercices 2023 et suivants, notamment :

- pour 46.000 €, de dépenses réalisées en partie seulement ou non réalisées en 2022 (cas des dépenses de la mission Biodiversité et Economie pour 25.000 € par exemple), pouvant comprendre de manière limitée certaines dépenses se reportant sur l'exercice 2023 (dépenses dites « glissantes ») ;
- des dépenses liées à la poursuite ou la finalisation en 2023 d'actions spécifiques initiées en 2022 (mission d'appui à la territorialisation de la stratégie aires protégées en Occitanie) ;

Les éléments ci-dessous conduisent à l'identification d'un budget supplémentaire potentiellement disponible en complément du budget primitif 2023 validé en conseil d'administration du 12 janvier 2023. Ce budget supplémentaire, qui devra être formellement constaté en conseil d'administration avant fin juin 2023, comprendra ainsi les budgets résiduels qui seront mis à profit pour la réalisation des actions 2023.





MERCI

L'ARB tient à remercier vivement les stagiaires qui ont appuyé son action durant l'année 2022 :

- Ethel Thiriez, qui a travaillé sur la stratégie et les supports de communication de l'ARB,
- Léa Mengus, qui a travaillé sur le dispositif Territoires Engagé pour la Nature,
- Benoît Pongérard, qui a appuyé le développement des actions de l'ARB sur la transition agroécologique.

L'ARB tient également à remercier à nouveau sincèrement ses membres :

- la Région Occitanie, notamment pour les facilités logistiques toujours assurées, mais aussi pour les remises des Trophées TEN effectuées dans les Maisons de la Région,
- et l'OFB, en particulier pour l'appui et l'hébergement du stage réalisé par Léa Mengus.



**Agence Régionale
de la Biodiversité**

Adresse :

Hôtel de la Région
201 avenue de la Pompignane
34064 Montpellier cedex 02

Informations :

www.arb-occitanie.fr



Contacts :

Mail : contact@arb-occitanie.fr
Tél : 04 67 17 87 46

